

Chiffres sur la pratique du vélo en Suisse

État: 06.06.17

1.	L'organisation de PRO VELO	2
1.1	Généralités sur PRO VELO	2
1.2	PRO VELO Suisse	2
1.3	Associations régionales.....	2
2.	Le vélo: un véhicule prisé.....	3
2.1	Le marché du vélo.....	3
2.2	Équipement réglementaire.....	3
2.3	Vélo à assistance électrique (VAE).....	3
2.4	Coûts.....	4
3.	Chiffres relatifs à la pratique du vélo	5
3.1	Généralités	5
3.2	Comparaison entre les villes	5
3.3	Mobilité des enfants et des adolescents	6
3.4	Sport et loisirs.....	6
4.	Sécurité routière	7
4.1	Accidents de la circulation.....	7
4.2	Casque	7
4.3	Promotion de la sécurité routière	7
5.	Infrastructure cyclable	8

1. L'organisation de PRO VELO

1.1 Généralités sur PRO VELO

PRO VELO a été créée en 1975 à Bâle sous le nom d'«Interessengemeinschaft (IG) Velo» («Communauté d'intérêt (CI) Vélo»). L'association faîtière nationale, quant à elle, a vu le jour en 1985.

À partir de 2008, les associations régionales et l'association faîtière se sont progressivement rebaptisées «PRO VELO». PRO VELO regroupe aujourd'hui 40 associations régionales et 34 000 membres individuels.

1.2 PRO VELO Suisse

PRO VELO Suisse est une association dotée d'un comité (9 membres) et d'un secrétariat, dont les locaux sont situés à Berne (13 collaboratrices et collaborateurs).

PRO VELO Suisse intervient dans les domaines suivants:

- Politique des transports
- Législation routière
- Promotion du vélo: bike to work (depuis 2005), bike2school (depuis 2007) et les Mercredis du vélo (à partir de juin 2017), une action participative ouverte à tous. PRO VELO décerne par ailleurs le Prix Vélo.
- Sécurité routière: PRO VELO organise des cours de conduite cycliste depuis 1997. Aujourd'hui, ce programme dispense 450 cours par année, réalisés dans 130 localités à travers la Suisse, pour quelque 10 000 enfants et accompagnants.
- Information: PRO VELO Suisse coédite les magazines «velojournal» (Suisse alémanique) et «PRO VELO info» (Suisse romande), adressés à ses membres. L'association se considère comme un centre de compétences dans le domaine du vélo; elle informe activement la population par le biais des médias et d'Internet.

En collaboration avec de nombreuses autres organisations, PRO VELO Suisse a déposé en 2016 l'initiative vélo, qui souhaite ancrer la promotion du vélo dans la Constitution fédérale au même titre que les chemins et sentiers pédestres. Plus d'informations:

www.initiative-velo.ch.

1.3 Associations régionales

PRO VELO Suisse regroupe 40 associations régionales.

Liste des associations régionales: <https://www.pro-velo.ch/fr/pro-velo/>

Les associations régionales PRO VELO interviennent dans les domaines suivants:

- Politique et planification des transports sur le plan local, en utilisant tous les moyens légaux, y compris les recours.
- Organisation de bourses aux vélos et d'actions lumière, tenue de stands.
- Travail médiatique
- Organisation de cours de conduite cycliste
- Organisation de sorties à vélo

2. Le vélo: un véhicule prisé

2.1 Le marché du vélo

- À l'échelle mondiale, 130 millions de vélos sont fabriqués chaque année.
- En 2016, quelque 324 000 vélos se sont vendus en Suisse, près d'un sur quatre avec une assistance électrique (plus 14% par rapport à 2015).
- Les ventes de vélos spéciaux, tels que vélos-cargos ou tandems, ont également progressé, bien qu'il s'agisse d'un segment de niche.
- En termes de proportion, 48,4% des ventes concernaient des vélos de sport, 28,3% des vélos de loisirs ou à usage quotidien et 23,3% des vélos à assistance électrique.
- Le nombre de vélos actuellement en circulation n'est pas connu, car les vélos ne sont pas soumis à une obligation de déclaration.

Sources:

www.velosuisse.ch/fr

www.pd-f.de

Associations:

velosuisse (association suisse des fournisseurs de bicyclette): www.velosuisse.ch/fr

2roues Suisse (association de la branche du commerce de deux-roues):

www.2radschweiz.ch

2.2 Équipement réglementaire

- Selle (si équipement standard)
- Catadioptres: rouges (à l'arrière), blancs (à l'avant), jaunes (sur les pédales)
- Éclairage uniquement de nuit, au crépuscule et dans les tunnels: lumière blanche constante à l'avant, lumière rouge constante à l'arrière; les lumières clignotantes sont admises en complément.
- Deux freins efficaces
- Des pneus en bon état

La vignette vélo (assurance-responsabilité civile) a été supprimée en janvier 2012. La sonnette n'est plus obligatoire depuis janvier 2017.

2.3 Vélo à assistance électrique (VAE)

Le VAE est la grande tendance de ces dernières années. Il est particulièrement prisé des seniors et des pendulaires.

Les principaux chiffres relatifs aux VAE:

- 75 000 véhicules vendus en 2016
- 400 000 VAE en circulation
- Près des quatre cinquièmes des utilisateurs optent pour un VAE «lent», dont la vitesse maximale ne dépasse pas les 25 km/h; le bon cinquième restant choisit la variante rapide, avec une assistance au pédalage pouvant atteindre les 45 km/h.

Les experts s'attendent à ce que les VAE dépassent en nombre les vélos conventionnels dans quelques années.

2.4 Coûts

Le coût du kilomètre à vélo varie considérablement en fonction du prix d'achat du vélo et du nombre de kilomètres parcourus. On estime le coût moyen à environ 10 centimes par kilomètre. Vous trouverez une formule de calcul [ici](#) (DieEinsparBerater OHG, D-Hannover, en allemand uniquement).

3. Chiffres relatifs à la pratique du vélo

3.1 Généralités

- On parcourt en moyenne 320 km à vélo par personne et par année.
- En Suisse, 2,3 millions de personnes pratiquent le vélo.
- C'est chez les 30-44 ans que la pratique du vélo est la plus courante: ils sont près de 50% à s'y adonner. Plus le niveau de formation, le statut professionnel et le niveau de revenus sont élevés, plus le vélo est utilisé.
- La différence entre les régions linguistiques est frappante: 43% de la population suisse alémanique pratique le vélo, contre seulement 25% en Suisse romande et en Suisse italienne.
- Près de 6% de la population active et 8% des élèves et des étudiant-e-s se déplacent à vélo pour se rendre au travail ou sur leur lieu de formation.
- La contribution du vélo aux étapes est d'à peine 5%. Ce pourcentage est toutefois beaucoup plus élevé dans les villes.
- 65% des ménages possèdent un vélo.

Source: [Microrecensement mobilité et transports 2015](#) (OFS, ARE), «[Velofahren in der Schweiz 2014](#)» (la pratique du vélo en Suisse 2014, en allemand avec résumé en français, par l'OFROU et SuisseMobile)

Le potentiel du vélo

Le potentiel du vélo est considérable. Près de la moitié des trajets effectués en voiture sont inférieurs à 5 km (source: [Microrecensement mobilité et transports 2015](#)). Une analyse de l'utilisation du vélo dans les agglomérations le confirme: dans certaines régions, des mesures de promotion ciblées ont permis de doubler la part du vélo dans le trafic (déplacements cyclistes dans les agglomérations, informations disponibles [ici](#)).

3.2 Comparaison entre les villes

Part modale du vélo

Une comparaison de la part modale du vélo a été réalisée en 2012 entre les villes de Berne, Bâle, Lucerne, Saint-Gall, Winterthour et Zurich. Résultat: Bâle 16%, Berne 11%, Lucerne 9%, Saint-Gall 3%, Winterthour 13% et Zurich 6%.

Source: [Städtevergleich Mobilität 2012](#) (comparaison des villes en matière de mobilité 2012, en allemand), [Velofahren in der Schweiz 2014](#) (la pratique du vélo en Suisse 2014, en allemand avec résumé en français, par l'OFROU et SuisseMobile)

Il n'existe pas de comparaison à l'échelle nationale de la part modale du vélo dans les différentes régions.

Classement des villes cyclables

En 2005, 2009 et 2013, PRO VELO a demandé aux cyclistes d'évaluer leur ville.

En 2013, c'est Berthoud qui s'est hissée à la première marche du podium des petites villes.

Dans la catégorie des grandes villes, Winterthour a volé la vedette à Bâle et Berne.

Source: enquête 2014 sur les villes cyclables (www.villes-cyclables.ch)

Utilisation du vélo dans les agglomérations

- Buchs, Heerbrugg et Berthoud caracolent en tête avec une proportion d'environ 13% de déplacements à vélo. Lugano, Lausanne et La Chaux-de-Fonds ferment la marche.

Source: déplacements cyclistes dans les agglomérations (informations disponibles [ici](#)).

3.3 Mobilité des enfants et des adolescents

- Entre 1994 et 2010, l'utilisation du vélo par les enfants et les adolescents a diminué de 50%.
- Ce sont les 13-15 ans qui se déplacent le plus à vélo.
- Les enfants sont de moins en moins nombreux à posséder un vélo: c'est aujourd'hui le cas de seulement 75% des enfants âgés de 6 à 12 ans, alors qu'ils étaient encore 89% en 1994.
- Les enfants de cette tranche d'âge utilisent davantage les transports publics ou se font véhiculer par leurs parents.
- Quant aux adolescents, ils préfèrent se déplacer à pied ou en transports publics.
- En Suisse romande, la part des déplacements motorisés et en transports publics est plus élevée qu'en Suisse alémanique, tandis que la part du vélo est moins importante.

Source: [Daniel Sauter, Mobilität von Kindern und Jugendlichen 1994 - 2010](#) (mobilité des enfants et des adolescents entre 1994 et 2010, en allemand avec résumé en français)

3.4 Sport et loisirs

- 44% des Suisses âgés entre 15 et 74 ans pratiquent le vélo ou le VTT dans un contexte sportif; 6% désignent explicitement le VTT, 2% le vélo de course.
- Le vélo reste l'une des activités sportives les plus appréciées des enfants: 57% d'entre eux le pratiquent pendant leurs loisirs. Cela représente toutefois un recul de 5% au cours des 6 dernières années.
- 59% des cyclistes, soit 6 cyclistes sur 10 effectuent des excursions à vélo, ce qui représente 22% de la population suisse.

Source: [Velofahren in der Schweiz 2014](#) (la pratique du vélo en Suisse 2014, en allemand avec résumé en français, par l'OFROU et SuisseMobile)

Organisation et associations

<http://www.veloland.ch/fr/suisse-a-velo>: le site Internet de SuisseMobile, consacré au cyclotourisme

www.swiss-cycling.ch: Fédération suisse de cyclisme

4. Sécurité routière

4.1 Accidents de la circulation

- En 2016, on a recensé 21 608 accidents de la circulation routière; 3374 des personnes accidentées étaient des cyclistes, 674 des utilisateurs de VAE. 18% des accidents concernaient des cyclistes ou des utilisateurs de VAE.
- 2960 conducteurs de vélo ou de VAE ont été légèrement blessés, 1055 grièvement blessés et 33 ont trouvé la mort dans ces accidents.
- La part des accidents graves chez les cyclistes s'élève à 26%, contre 9,2% chez les automobilistes.
- Le nombre de cyclistes légèrement blessés dans des accidents de la circulation a augmenté au cours des 30 dernières années; le nombre de cyclistes grièvement blessés ou décédés a diminué pendant de nombreuses années mais il est à nouveau en hausse depuis peu.
- Dans deux tiers des cas, les cyclistes ne sont pas les principaux fautifs lors de collisions.
- Un cycliste est impliqué dans un accident sur trois dans les giratoires.

Source: <https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/documentation/donnees-des-accidents-de-la-suisse.html> et [Analyse des accidents de vélo survenus entre 2005 et 2014](#) (OFROU)

4.2 Casque

- En Suisse, un cycliste sur deux porte le casque. Les enfants et les adolescents de moins de 15 ans sont près de 70% à le porter.
- La question du nombre de vies que le port systématique du casque permettrait de sauver est controversée. Pour des raisons éthiques, il n'est pas possible de réaliser de véritables études comparatives.
- PRO VELO est favorable au port volontaire du casque à vélo. Position de PRO VELO sur le casque cycliste: [Prise de position, mise à jour mai 2010](#)

4.3 Promotion de la sécurité routière

Les principales mesures d'amélioration de la sécurité à vélo sont les suivantes:

- Mesures d'infrastructure destinées à réduire les risques de collision
 - Modération de la vitesse
 - Amélioration des propriétés des véhicules en cas de collision
 - Éducation routière obligatoire de la 1^{re} à la 9^e classe
 - Recommandations relatives au port du casque: https://www.pro-velo.ch/fileadmin/redaktion/Dateien/Verkehrssicherheit/Helmtipps_franz.pdf
 - Mesures pour inciter les cyclistes à faire preuve de civilité et de prudence à vélo. Voir la série de cours «À vélo en toute sécurité» de PRO VELO.
- La promotion du vélo contribue également à la sécurité: plus les cyclistes sont nombreux, plus ils sont en sécurité!

5. Infrastructure cyclable

Autorités/associations:

- Domaine Mobilité douce de l'Office fédéral des routes: www.mobilite-douce.ch
- Conférence Vélo Suisse (organisation nationale des décideurs en matière d'aménagements cyclables des cantons et des villes): www.velokonferenz.ch/fr
- Rue de l'Avenir (association spécialisée dans la mobilité douce en Suisse romande): www.rue-avenir.ch